



Analyse de devis et conseils

J'ai besoin d'être rassuré sur le montant d'un devis santé ? Je souhaite connaître mon reste à charge ?

Le service Analyse de devis et conseils vous permet d'être sûr de payer le « bon » tarif et de connaître votre reste à charge pour mieux maîtriser vos dépenses de santé.

Qu'est-ce que c'est ?

Un service interne à La Mutuelle Générale qui vous propose une estimation de votre reste à charge, complétée par l'analyse de votre devis à partir des prix pratiqués dans votre région.



Obtenir un avis sur un devis

Ce service est accessible pour vos devis en dentaire, optique, médical (en cas d'intervention chirurgicale) ou audioprothèse.



Utiliser l'outil d'analyse de devis en ligne

Cet outil disponible sur votre Espace Adhérent vous permet de savoir si le coût pratiqué par votre professionnel de santé est proche du coût moyen constaté dans votre région.



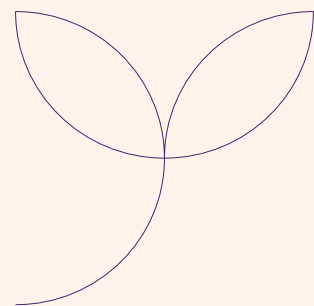
Demander une simulation de remboursement

Sur la base votre devis, vous recevez une simulation de remboursement détaillant les montants pris en charge par l'Assurance maladie obligatoire et La Mutuelle Générale et le calcul de votre reste à charge.

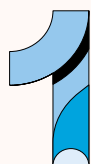
Concrètement, ça m'apporte quoi ?

Avant d'engager une dépense de santé, ce service vous permet d'être rassuré sur le montant de votre devis, de connaître le coût moyen de la prestation de santé concernée dans votre région et d'obtenir une estimation de votre reste à charge.

De quoi envisager vos soins à venir en tout sérénité !



Comment ça marche ?



Vous transmettez votre devis via votre Espace Adhérent : adherent.lamutuellegenerale.fr dans la rubrique « Services et avantages ».



Vous pouvez également l'envoyer par courrier à l'adresse suivant :

Fonctionnaires et agents contractuels de droit public :
La Mutuelle Générale - CG 717
TSA 21421 - 75621 Paris CEDEX 13

Salariés de droit privé :
La Mutuelle Générale - CG 703
TSA 71426 - 75621 Paris CEDEX 13



Vous recevrez par courrier et dans votre Espace Adhérent une simulation de remboursement avec le montant restant à votre charge.

Qui paie quoi ? Qui fait quoi ?

Ce service est gratuit. Il est entièrement pris en charge par La Mutuelle Générale.

Pour toute demande d'informations complémentaires concernant votre devis, vous pouvez nous contacter par téléphone aux coordonnées figurant sur votre carte de tiers payant.

En bref, le service Analyse de devis et conseils

- **Une vision des prix moyens pratiqués dans votre région** grâce à un outil d'analyse de devis en ligne.
- **Une simulation de vos remboursements** avec le calcul précis de votre reste à charge.
- **Des conseils** pour optimiser votre budget et maîtriser vos dépenses de santé.